

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS Psy)

➤ Objectifs prioritaires 2019

Poursuivre la collaboration avec l'EMPP Respirer et la Pass Somatique dans la prise en charge des patients. Développer l'aller vers et l'accès aux droits des patients en situation de grande précarité. Renforcer les liens de collaboration avec les partenaires sociaux du territoire. Améliorer la traçabilité de l'activité. Protocoliser l'utilisation du tampon de la Pass Psychiatrique. Mettre en place une convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, afin de favoriser l'accès aux droits.

➤ Evènements emblématiques

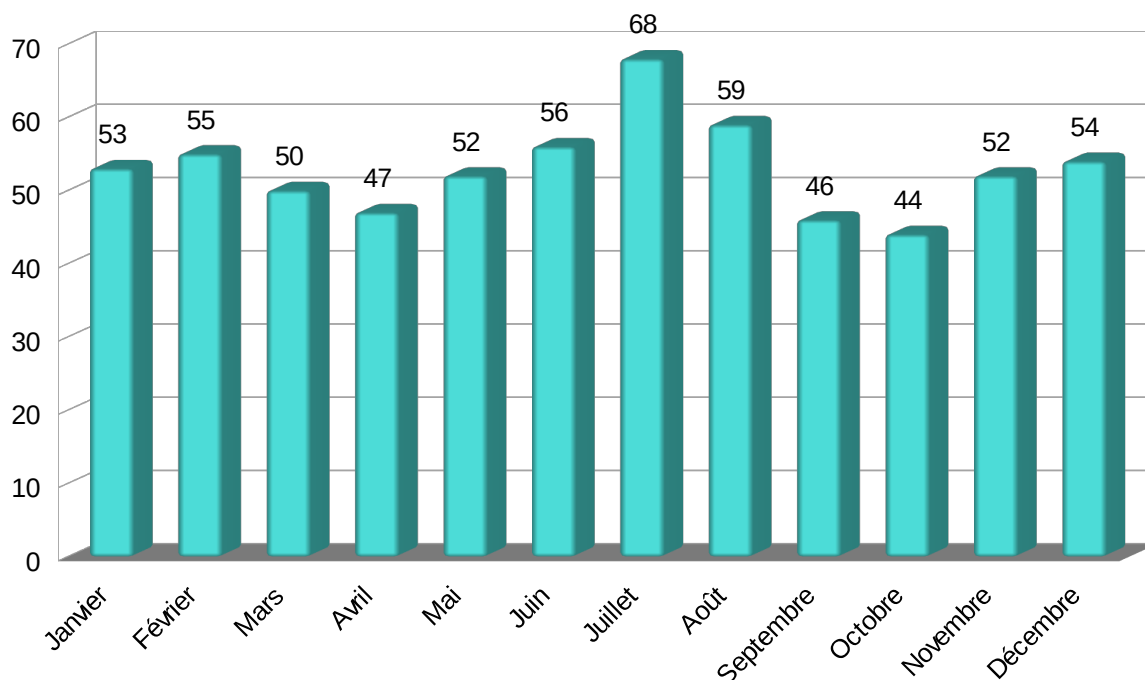
Depuis septembre 2019, mise en place de l'outil CDR pour les travailleurs sociaux afin de visualiser plus rapidement les couvertures sociales des patients, et adapter la prise en charge.

Ainsi, les professionnels de la PASS Psy peuvent s'assurer de la réalité des droits, en amont du passage à la pharmacie. Est à souligner une collaboration étroite avec la Pharmacie Moderne qui permet de désamorcer certaines situations.

L'organisation de réunions pluridisciplinaires entre la Pass somatique, la pass psychiatrique et l'EMPP Respirer tous les quinze jours assure la continuité du parcours patient et permet d'évoquer des situations communes complexes.

➤ Chiffres clés significatifs

Nombres d'actes mensuels 2019



Au total, selon le DIM, c'est une file acte de 223 Patients qui ont été reçu par l'assistant social, l'éducatrice spécialisée et le médecin psychiatre.

Cette année est marquée par le changement complet de l'équipe de la Pass Psychiatrique. On note l'arrivée de Monsieur VOISIN, assistant Social, en remplacement de Monsieur SAUVAGE en Mars 2019, l'arrivée de Madame BRIANT, Educatrice Spécialisée, en remplacement de Madame VICOMTE en Septembre 2019 ainsi que l'arrivée du Docteur SOLIMAN, psychiatre, en Mars 2019 après trois mois d'absence médicale.

Le premier contact ayant une forte importance dans la continuité du suivi pour ces publics. La diminution de l'activité s'explique par les différentes mobilités de l'équipe.

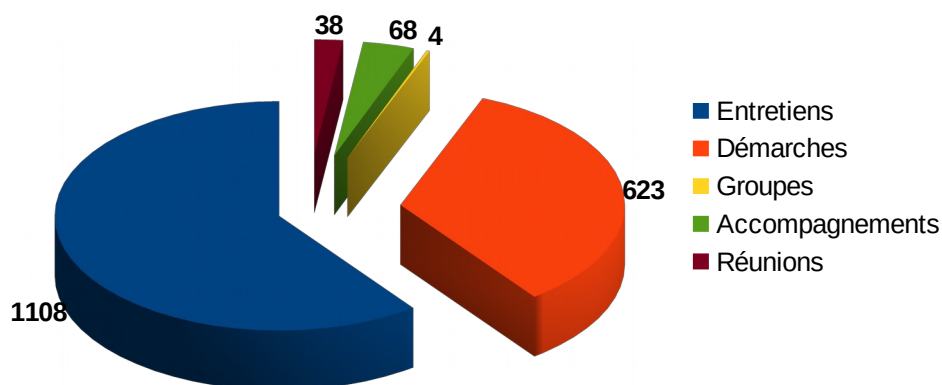
Les patients sont majoritairement d'Afrique subsaharienne.

Au niveau de l'hébergement, au premier entretien, la moitié d'entre eux sont pris en charge par le 115 et le CADA. Ainsi la grande majorité des patients doivent trouver une autre solution d'hébergement et près de 20 % d'entre eux dorment dans la rue ou dans un squat. Ceci est un élément à prendre en compte dans un service comme la PASS Psy car les décisions de prise en charge médicamenteuse se font en fonction de l'assurance d'un lieu suffisamment rassurant pour permettre au patient de prendre des traitements psychotropes sans risque d'augmenter sa vulnérabilité.

La plupart des patients sont sans aucune ressource, d'autres sont bénéficiaires de l'AAH ou de l'invalidité.

La quasi totalité des patients présentes des troubles psychiatriques qui justifient une prise en charge dans ce service et une minorité d'entre eux présentent une comorbidité somatique. Le travail réalisé par les travailleurs sociaux de la PASS Psy est surtout centré sur **la reconnaissance et l'application des droits sociaux** (CPAM, MDPH, CAF, hébergement, nourriture et vêture).

Répartition des Actes en 2019



De plus en plus de patients sont accompagnés dans des démarches éducatives (au domicile, démarches sociales, judiciaires, ASE, ...) . Il est à noter que ces accompagnements sont chronophages car ils supposent un temps de trajet long et un temps d'attente dans les administrations également. A ce jour, n'est pas représenté l'activité en lien avec les démarches (entretiens téléphoniques, rencontres de partenaires, ...).

La majorité des freins que le service rencontre est liée au barrage de la langue. Outre l'anglais que ces deux professionnels maîtrisent quelques peu. Les autres langues rencontrées sont le Russe, l'arabe et les dialectes d'Afrique de l'Ouest ce qui n'est pas sans poser de difficulté lors des entretiens.

En dehors des murs de la PASS Psy, la langue est également un frein pour l'insertion et l'intégration de ces personnes dans la société française.

➤ Bilan des pratiques soignantes

Depuis Janvier 2019, la supervision encadrée par le Dr MAZIERES n'a pas été reconduite. Des réunions Cliniques et Organisationnelles avec l'EMPP Respire sont effectuées mais ne suffisent pas à l'analyse des pratiques nécessaires dans l'exercice auprès de ces publics.

La PASS Psy travaille avec un réseau de partenaires sociaux sur le territoire d'EVREUX. Ils sont l'interface entre le secteur social et le secteur médical, qui plus est, psychiatrique. Ils ont un rôle de sensibilisation et de « déstigmatisation » des patients pris en charge par ces partenaires, ce qui vient désamorcer des situations parfois complexes.

D'autre part, à tour de rôle, les travailleurs sociaux du service se rendent une fois tous les quinze jours, avec un membre de l'EMPP Respire à l'association « Accueil Service » de manière à répondre à l'objectif d'aller au-devant du public en situation de précarité.

➤ Groupe de travail

Comme chaque année, les professionnels de la PASS ont participé à diverses réunions de travail :

- ✓ COPIL des PASS du CHES,
- ✓ Réunion avec la CPAM, MDPH, Comité Territorial d'Orientation, SAMSAH, SAVS
- ✓ Journée Régionale des PASS
- ✓ Participation au groupe de travail « Passeport santé » des PASS
- ✓ Synthèses avec le SIAO

➤ Activités thérapeutiques

L'assistant Social du service participe activement à l'activité Accueil, en collaboration avec l'EMPP (cf. Bilan de l'EMPP 2019).

L'éducatrice spécialisée participe conjointement à l'activité Radio, également en collaboration avec l'EMPP Respire et la Radio « Principe Actif ».

Anne-Gaëlle RELLO
Faisant Fonction Cadre de Santé